



CIRP (Critical Incident Response Program)

Dispositif d'écoute et de partage : il s'agit de PNC volontaires et formés qui sont à disposition de chacun d'entre nous, en cas d'évènement exceptionnel (accident ou incident) survenu en vol ou en escale.

Cette démarche est confidentielle et autonome.

Contact [0675737311](tel:0675737311)

DÉPLACEMENT CA

Toute modification de CA à l'initiative de l'entreprise doit faire l'objet d'un préavis d'au minimum un mois. (code du travail Art L 3141-16 et dans l'ACG : Congés point 5 p 91)

IR CARACAS

Depuis le 1er Juillet l'escale de Caracas n'est plus en full board.

Une IR de 35 dollars + menu frais est versée par repas.

CR HEBERGEMENT

Toutes l'actualité et les modifications des notices escales son disponibles dans l'espace mission sous MédiaLib.

RIC

Les réclamations ayant changé, les QDP (Questions des Délégués du Personnel) deviennent des RIC (Réclamation Individuelle et Collective).

Les réponses apportées aux questions posées font jurisprudence.

QUOTA MS MOIS AOÛT

La Production applique des quotas repos pour le mois d'août, la veille de la clôture des DDA LC... Cette pratique est extrêmement contestable et crée des problèmes considérables aux PNC qui ont besoin de s'organiser pour les congés d'été.

De nombreux PNC se sont fiés à l'outil d'aide à la pause qui leur a confirmé l'obtention de leur DDA durant toute la campagne.

Même si les DDA ne sont acquis que le 25 de M-1, il est inacceptable que la production n'anticipe pas ce genre de situation PNC.

Rencontres et demandes de modification ont été faites auprès de la Direction.

Réponse des services de production

« Le travail habituel de reprise a débuté mais ne pourra pas rattraper les demandes sur les dates les plus bloquantes.

Toutefois et afin de faciliter l'organisation des PNC, nous étudierons avec bienveillance, en collaboration avec les cadres PNC du CPPE, toute demande des PNC pour une date alternative moins bloquante, et ce même au-delà des 2j de contact CPPE post-campagne prévus par l'accord. »

JOURNÉE JOKER NON RECOUVRABLE RPC

Une journée Joker n'est pas recouvrable par du RPC en dehors des six dernières heures (minuit- 6 heures) du derniers RNN (repos nocturne normal).

Attention une journée Joker ne donne pas droit systématiquement à deux jours de repos positionnés en amont !

NO PAIN / NO GAIN

La Gestion de l'Accompagnement Individualisé des Navigants est un programme d'accompagnement pédagogique des navigants pour retrouver le niveau requis en matière de sécurité de vol.

Bureau accueil 3C 015 du lundi au vendredi de 9h à 17h
Contact: 06 63 56 33 68

BLS

Attention, nouvelles interfaces BLS !
Pour effectuer une demande de JPS :

- Choisir de vous enregistrer via carte (programme de fidélité)
- Rechercher icône Staff (ou écrire Staff avec le clavier virtuel)
- La BLS vous propose ensuite de faire la demande de JPS pour flight attendant.

Simplissime, non ????

FOND SOCIAL DE LA MUTUELLE

La commission statue sur des aides financières liées à des problèmes de santé majeurs ou de handicap.

Quoi ?

- Aide exceptionnelle et ponctuelle versée une seule fois par type de demande (sauf cas spécifique de handicap)
- Aide qui ne peut excéder 3000€ par dossier hors handicap et 5000€ par dossier sur un handicap.

Comment ?

- faire une demande au siège social de la mutuelle qui enverra un dossier à remplir ou téléchargez le sur www.mnnpaf.fr (ma mutuelle, action sociale)
- Remplir une fiche saisine complétée
- Faire parallèlement ou en amont des démarches auprès d'autres organismes institutionnels (comme les commissions d'action social des CSE ou CSEE, fond sociaux assurance maladie, caisse retraite complémentaire, aide sociale des mairie, département ou conseils régionaux, maison du handicap)

BAGAGE MANQUANT À L'ARRIVÉE PN EN FONCTION

Le Pam 7 (7.9.3) et le site GPnet mentionnent la procédure à suivre pour une perte de bagages subie par un client air France et un client GP, or pour les PN en mission de retour à la base, aucune procédure n'est consultable alors qu'elle semblait l'être auparavant sous Médialib.

Les informations nécessaires et la procédure à suivre sont dorénavant disponible dans le Mémento de l'Equipage page 40-19 au chapitre « Réclamation et Indemnisation Bagages de Soute PNC En Mission ».

STABILITÉ PLANNING

(période expérimentale de 21 mois (jusqu'au 31/12/2020))

- Possibilité d'opter pour la stabilité totale du planning pour la reconstruction limitée à 2 absences (maladie, AT, ou AEM exclusivement sur l'année civile (au moins 6 mois d'activité), hors juillet / aout. Demande doit être faite à l'issue de l'information de l'absence sur SVPN
- Stabilité des repos et activités programmés non impactées par la période d'absence
- Pas de proratisation des repos base : la programmation des repos jusqu'à la fin du mois reste inchangée
- A l'avenir, si pérennisation des dispositions et non utilisation de ces 2 absences sur l'année civile, le quota passera à 3 absences l'année suivante.

ENFANCE ET HANDICAP

Dans le cadre de l'Accord sur l'emploi des personnes en situation de Handicap 2018-2020, la compagnie s'est engagé à faciliter le quotidien des salariés handicapés ou ayant à leur charge un enfant en situation de handicap supérieur à 80%.

=> info sous IPN, Accord Handicap 2018/2020 et livret de parentalité

Notez que le service Saphir permet l'attribution annuelle de billets réservé (R1 economy medium) au prix de billets R2 Economy (8 allers simples) à l'accompagnateur mentionné sur la carte PMI (enfant handicapé de plus de 26 ans compris)

**ADHEREZ VIA
L'APPLICATION UNSA PNC
(GRATUITE)**

Multi supports
Disponible sur smartphones et tablettes (Android/iOS).

Calculateurs
Une multitude d'outils pour vous assister au quotidien.

Sécurisée
Notre nouvelle application n'est disponible que pour les PNC Air France.

Disponible off-line
La totalité de notre application reste fonctionnelle même dans l'avion.

Contacts utiles
Un large annuaire opérationnel doté d'une recherche intuitive.

Rester informé
L'essentiel de nos publications en poche.

Adhérez en ligne sur www.unsa-pnc.com

Tarifs mensuels d'adhésion : 6^{ème} à 4^{ème} Classe 5€ - 3^{ème} à 1^{ère} Classe 7€ - Hors Classe et C/C 9€ - CCP 10€